

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAISSARGUES
DEL - N° 2025-08-80-A
CM du 1^{er} Décembre 2025

L'an deux mille Vingt-cinq et le Premier Décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Olivier FABREGOUL, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : TARIFS CANTINE- ACCUEIL PERISCOLAIRE
ANNÉE 2026-2027

Nombre de Conseillers : Effectif légal : 27

En Exercice : 26

Présents : 17

Votants : 19

DATE DE LA CONVOCATION : 24 Novembre 2025

DATE D'AFFICHAGE : 25 Novembre 2025

Présents : M. Éric FABRE, Mmes FAMERY, PUEL, VEZIAND, M. BASS, Mmes FORT-LANES, MARISSAL, Adjoint, M. FABRE Jean, Mmes MARTINEZ, DOMEQ, SAUVANT, Mme MARCET, Mrs MUNDA, CROIBIER-MUSCAT, COLLINS, Mme BESQUEUT.

Absents Excusés : Mrs VALLADIER, RINKER, Mme RIEUNIER, Mrs LAASSAKRA, LUCOTTE, MARIN, LE GRAND, Mmes RIVERA, DUCROT.

Procurations : de M. VALLADIER à M. Jean FABRE, de Mme RIVERA à M. COLLINS.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Pierre MARCET.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'avis de la Commission des Finances du 18 Novembre 2025,

CONSIDÉRANT le tarif réduit applicable à l'accueil périscolaire et la cantine selon le quotient familial : +801.00 € tarif normal et quotient familial tarif réduit de 0 à 800.00 €.

CONSIDÉRANT la proposition des tarifs de la cantine pour l'année 2026-2027,

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **De FIXER** les modalités d'attribution du tarif réduit concernant la cantine et l'accueil périscolaire selon le quotient familial de la CAF.
- **D'ADOPTER** les tarifs repas cantine + temps d'animation et les tarifs de l'accueil périscolaire, à compter du 1^{er} Septembre 2026 et détaillés dans le tableau ci-annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier FABREGOUL

La Secrétaire de Séance,
Marie-Pierre MARCET



2025/100/a

TARIFS CANTINE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ANNÉE 2026-2027

CANTINE	TARIFS 2026/2027		OBSERVATIONS
DÉNOMINATION	TARIF PLEIN Quotient familial (+801.00 €)	TARIF RÉDUIT Quotient familial (de 0 à 800.00 €)	
Repas cantine + Temps d'animation	4.90	4.08	À compter du 01.09.2026
Repas cantine « non- inscrit » + Temps d'animation	9.00	7.30	À compter du 01.09.2026
Accueil Périscolaire* Matin et soir.	1.10	1.00	L'heure sur inscription à compter du 01.09.2026
Accueil Périscolaire « non-inscrit » Matin et soir.	1.70	1.40	L'heure sur inscription à compter du 01.09.2026

* Y compris forfait PAI sans repas (Projet d'Accueil Individualisé).